

**LOGEMENT
SOCIAL**

**POUR QUI ?
COMMENT FAIRE
UNE DEMANDE ?
QUEL DÉLAI ?**



**valence
romans
AGGL**

UN LOGEMENT SOCIAL, C'EST QUOI ?

Un logement social est un logement destiné aux personnes qui ont des difficultés à se loger, le plus souvent pour des raisons financières.

C'est l'État qui décide comment sont attribués ces logements et qui fixe le montant des loyers. Pour en bénéficier, il faut répondre à des conditions de ressources.

Les logements sociaux sont gérés par des organismes HLM appelés bailleurs sociaux.

PUIS-JE PRÉTENDRE À UN LOGEMENT SOCIAL ?

Oui, si :

- ▶ Vous êtes de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire français
- ▶ **Et** vous ne dépassez pas le plafond de ressources

Chaque année, l'État fixe **les plafonds de ressources** pour accéder au logement social. Retrouvez-les sur valenceromansagglo.fr, rubrique Au quotidien, Habitat-Logement, Rechercher un logement

Exemples de situations donnant droit à un logement social en 2022

- Pour un parent qui élève seul ses deux enfants, le plafond de ressources est d'environ 3 900 €/ mois. En dessous de ce montant, il est possible d'accéder à un logement social.
- Une personne seule dont les revenus sont en-dessous de 2 000 €/mois peut bénéficier d'un logement social.
- Un couple avec un enfant qui perçoit, chaque mois, des revenus de moins de 3 250 € peut accéder à un logement social.



COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Si je demande un logement pour la première fois ou si j'ai déjà un logement social mais que je souhaite en changer, la procédure est la même :

- ▶ J'effectue ma demande sur demande-logement-social.gouv.fr
- ▶ **Ou** je me rends dans l'un des guichets d'enregistrement pour demander un formulaire. Liste des guichets disponible sur valenceromansaglo.fr, rubrique Au quotidien, Habitat-Logement, Rechercher un logement

Au plus tard 1 mois après le dépôt de ma demande, je reçois par courrier ou par e-mail mon **numéro unique d'enregistrement**. Je conserve bien ce numéro qui me servira pour toutes mes démarches, en ligne ou au guichet.

Ma demande est ensuite diffusée à tous les bailleurs sociaux du département de la Drôme.

N'hésitez pas à contacter l'un des guichets d'enregistrements par téléphone pour suivre l'évolution du dossier.

COMMENT SE DÉROULE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ?

Lorsqu'un logement correspondant à ma demande se libère, je suis contacté pour le visiter et pour compléter mon dossier.

Si votre dossier est accepté, vous signez votre bail et vous devenez locataire. Si vous refusez ce logement, votre demande reste valable.

Pour chaque logement disponible, plusieurs dossiers sont sélectionnés en fonction de différents critères : situation du ménage, motif de la demande, type de logement et ancienneté de la demande. C'est la *Commission d'attribution de logements* (qui se réunit chaque mois) qui sélectionne le dossier retenu pour chaque logement.



QUEL EST LE DÉLAI POUR OBTENIR UN LOGEMENT ?

Les délais varient en fonction de vos critères de recherche.

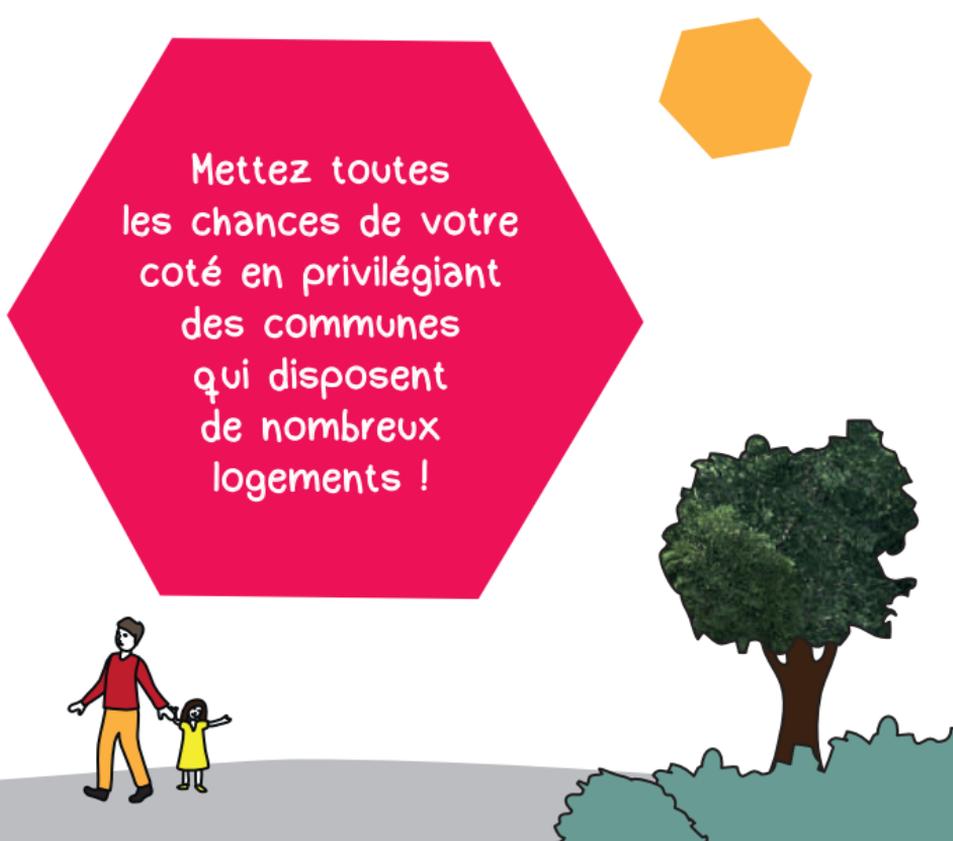
Si votre situation est considérée comme prioritaire (hébergé chez un tiers, sans logement, victime de violences, logé dans des conditions indécentes...), vous pourrez bénéficier d'une attribution plus rapidement.

Si vous faites une demande dans les communes disposant de nombreux logements et où la demande est faible, l'attribution sera plus rapide.

En 2021, le délai moyen pour obtenir un logement social sur le territoire de Valence Romans Agglo était de 12 mois. Ce délai varie toutefois selon les communes.

OÙ SE TROUVENT LES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'AGGLO ?

Retrouvez, commune par commune, la liste des logements sociaux de l'Agglo et les délais moyens d'attribution sur valenceromansagglo.fr, rubrique Au quotidien, Habitat-Logement, Rechercher un logement



Mettez toutes les chances de votre côté en privilégiant des communes qui disposent de nombreux logements !



QUELS LOGEMENTS SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE ?

Valence Romans Agglo compte près de 16 000 logements sociaux, soit 16 % des résidences du territoire.

Ces logements vont du T1 (1 pièce) au T5 (5 pièces).

85 % des logements sont des appartements et 15 % des maisons.

EN 2021,
1 400 MÉNAGES
ONT OBTENU
UN LOGEMENT.

Chaque année,
Valence Romans Agglo
soutient la construction
de plus de 300 nouveaux
logements sociaux.



COMMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MES DÉMARCHES ?

Les Maisons de l'habitat de Valence Romans Agglo proposent un *Espace information logement*. Des conseillers de Soliha Drôme vous accompagnent dans vos démarches de recherche de logement.

📍 **À Valence** : 58, avenue Sadi-Carnot

04 75 79 04 82

▶ Sur rendez-vous, tous les jours, sauf le lundi après-midi.



📍 **À Romans** : 36, rue de la République

04 75 70 94 20

▶ Sur rendez-vous, tous les jours, sauf le lundi après-midi.



valenceromansagglo.fr     

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME


Cofinancé par
l'Union Européenne


ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de la Drôme

